



Mail : contact@ccdraga.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**DU RHÔNE AUX GORGES DE
L'ARDECHE**

**2 Avenue du Maréchal
LECLERC
07700 Bourg Saint Andéol
Tél : 04 75 54 57 05**

**Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire
Du 30 avril 2026**

<u>Nombre de conseillers :</u> - en exercice : 35 - présents : 32 - votants : 34	L'an deux mille vingt-six, le trente avril à dix-sept heures trente le conseil communautaire, dûment convoqué le vingt-trois avril s'est réuni en séance publique au siège de la communauté de communes, avenue du Maréchal Leclerc sous la présidence de M. Daniel ARCHAMBAULT vice-président.
Olivier CHAUTARD est élu secrétaire de séance	<u>Titulaires présents :</u> GONNET TABARDEL Françoise ; DEVE COLLETTE Alexandra ; DI LUNA Kevin ; MAUBERT SEPULVEDA Annie ; MAUBERT Jean Pierre ; ROUX Diane ; BAUR Francis ; SCHOCH Béatrice ; LACROIX Luc ; GUINAULT Thérèse ; PORQUET Céline ; COAT Jean-François ; MATTEI Martine ; RIFFARD-VOILQUE Martine ; LAFONT Agnès ; MATHON Christophe ; ARMAND Marion ; PALMIER Kévin ; FUMAT Amélie ; ARCHAMBAULT Daniel ; BRAVAIS Jean-Luc ; LAURENT Jérôme ; SABATIER Sylvie ; MICHAUD Christiane ; DUBOIS Damien ; PUJUGUET-GUIGUE Brigitte ; ALLEGRE Clément ; PRADIER-LAGET Jérôme ; CHAUTARD Olivier ; CHAZAUT Bernard ; DUMARCHE Brigitte ; HAUSHERR François ; <u>Absents excusés ayant donné procuration :</u> CHABANIS Alexandre (procuration à MAUBERT Jean Pierre) ; CHEBOUKI Mouloud (procuration à MATTEI Martine) <u>Absent :</u> HALLYNCK Dominique
Délibération N° 2026- 080	<u>Votes :</u> - Pour :32 - Contre :0 - Abstentions :2 (PORQUET Céline et COAT Jean François)
<u>Objet :</u> Bilan des acquisitions et cessions immobilières de la Communauté de Communes DRAGA – Exercice 2025	

Vu

- L'article L5211-37 du code général des collectivités territoriales

Considérant

- L'obligation de dresser le bilan des acquisitions et cessions opérées par la Communauté de Communes sur son territoire durant l'exercice 2025 et dont le bilan est porté sur un tableau annexé à la présente délibération

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à 32 voix pour et 2 abstentions (PORQUET Céline et COAT Jean François)

- **Approuve** le bilan des acquisitions et cessions immobilières effectuées par la Communauté de Communes DRAGA pour l'exercice 2025, tel que présenté.

Le secrétaire de séance
M. Olivier CHAUTARD



Fait les jours, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme
Le Président certifie sous sa responsabilité
Le caractère exécutoire de cet acte

Le président de séance
Daniel ARCMBAULT

